

## L'accueil des tout-petits inégalement réparti sur le territoire

3 octobre 2013



La France comptait 373 700 places d'accueil en structure collective pour les moins de trois ans fin 2011, soit 11 300 places de plus qu'en 2010, indique une étude du ministère des Affaires sociales et de la santé [1] Entre 2007 et 2011, on a enregistré 43 160 places de plus, soit une hausse de 13 %. Au cours de cette période, le nombre d'enfants de moins de trois ans a augmenté de 110 000. De son côté, la baisse du taux de scolarisation à deux ans a entraîné une diminution de 70 000 élèves de cet âge à l'école maternelle. C'est donc 180 000 places qu'il aurait fallu créer pour ne faire que stabiliser les besoins, auxquels le réseau des assistantes maternelles n'a pas pu répondre à lui seul. Au total, selon la Caisse nationale d'allocations familiales [2] seul un enfant sur deux de moins de trois ans (soit 1,2 million) peut être accueilli sous une forme ou une autre. Soit environ 800 000 enfants hors structures et assistantes maternelles, en grande majorité (63 % d'entre eux) gardés par leurs parents.

Alors que le nombre de places en « mono-accueil » (crèches traditionnelles qui ne proposent qu'un mode de prise en charge régulier ou occasionnel) a baissé de 90 780 à 81 520 entre 2007 et 2011, celui des crèches « multi-accueil » (plusieurs modes de prise en charge) a nettement augmenté de 136 640 à 198 330, en partie parce que certaines crèches ont fait évoluer leur offre.

Au total, notre pays compte 13 places en accueil collectif pour 100 enfants de moins de trois ans, avec des taux qui évoluent entre 4 et 35 pour 100 enfants selon les départements. Dans certains départements de l'Ouest (Côtes d'Armor, Morbihan, Manche, etc.) et du Nord de la France, il est quasiment impossible aux parents d'opter pour ce mode de garde, tant le nombre de structures est réduit.

Mais la réponse globale aux besoins des parents dépend aussi d'autres paramètres, comme le nombre d'assistantes maternelles ou le taux d'enfants scolarisés à deux ans. Tous types d'accueil confondus, les écarts entre départements vont de 29 à 106 [3] places pour 100 enfants de moins de trois ans. L'ensemble du pourtour méditerranéen est le plus en déficit, avec entre 28 et 46 places. Les parties Ouest et Est sont les plus en avance avec entre 72 et 94 places pour 100 enfants.

Voir aussi notre article : [De fortes inégalités territoriales dans l'accueil des jeunes enfants](#)

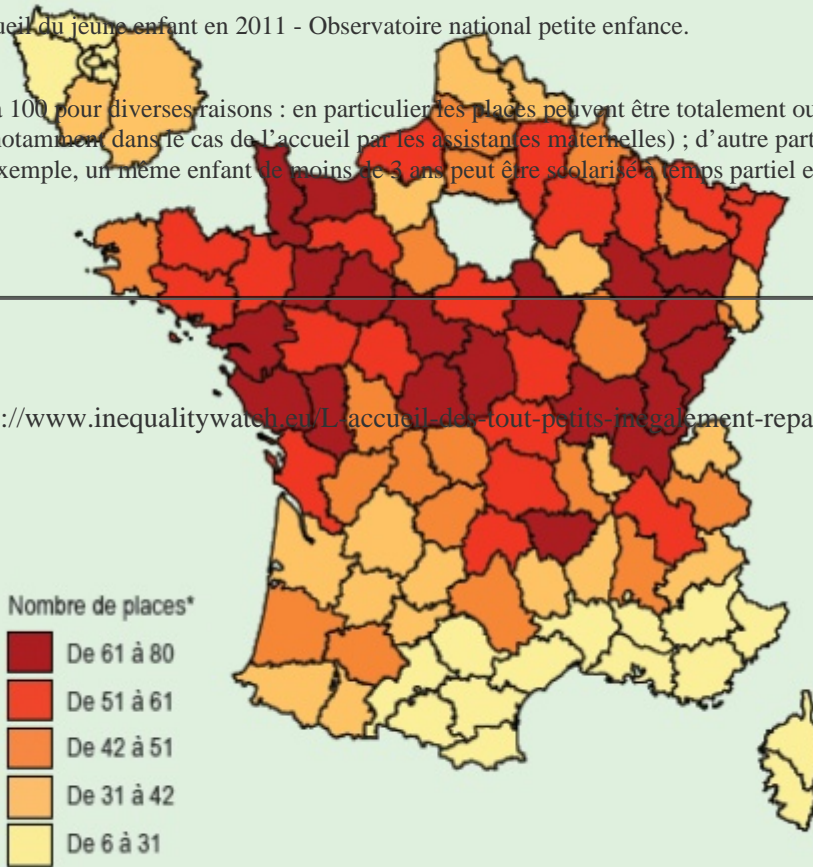
Photo / [Elisavevous via Wikimedia Commons](#)

## Nombre de places chez les assistantes maternelles employées directement par des particuliers en 2011

[1] L'offre d'accueil des enfants de moins de trois ans en 2011 - Drees Études et résultats n° 840, mai 2013

[2] Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2011 - Observatoire national petite enfance.

[3] Le ratio peut être supérieur à 100 pour diverses raisons : en particulier les places peuvent être totalement ou partiellement utilisées par des enfants âgés de plus de 3 ans (notamment dans le cas de l'accueil par les assistantes maternelles) ; d'autre part, les enfants peuvent parfois cumuler plusieurs types d'accueil. Par exemple, un même enfant de moins de 3 ans peut être scolarisé à temps partiel et bénéficier d'un autre mode de garde sur une même journée.



\* Pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Sources • Enquête PMI 2011, DREES (résultats provisoires) ; IRCEM ; INSEE.

- Emplacement : [Accueil](#) > [Territoires](#) >
- Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/L'accueil-de-tout-petits-inegalement-reparti-sur-le-territoire>